



## Communiqué de presse

En commémoration de la **journée internationale de la protection des données personnelles**, « *Data Privacy Day* », célébrée le 28 janvier de chaque année, la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données Personnelles (CNDP), organise en collaboration avec le Groupement des Annonceurs du Maroc, le jeudi 28 janvier 2016, à Casablanca, un séminaire sous le thème : « **Comment concilier le Marketing direct avec la protection de la vie privée?** ».

Ce séminaire réunira, les différents intervenants dans le domaine de la prospection directe, notamment les annonceurs, les opérateurs télécoms et les gestionnaires de plateformes d'envoi des sms. Cette rencontre sera l'occasion de comprendre les besoins en matière de traitement des données personnelles de chacun des intervenants précités, et ce en vue d'identifier les actions à mener afin leur permettre d'exercer leurs activités tout en respectant les dispositions de la loi 09-08.

Il est à rappeler que le 28 janvier correspond à la date d'anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention 108 du Conseil de l'Europe relative à la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. Elle est célébrée chaque année, depuis 2007 par les professionnels de la protection de la vie privée, à travers le monde entier. Elle vise à sensibiliser le grand public sur l'importance de la protection des données personnelles et du respect de la vie privée.

C'est dans ce cadre que la CNDP organise, en plus de ce séminaire, plusieurs activités de sensibilisation sur l'importance de la protection de la vie privée, notamment un concours consacré aux «Youtubeurs», pour primer la meilleure production vidéo sensibilisant les citoyens au sujet de la protection de la vie privée et des données personnelles, une grande session de sensibilisation avec l'Association Marocaine des Instituts de Sondages et d'Enquêtes (AMISE) ainsi que des émissions radio dédiées à ce sujet.